

OCT - DÉC 2024

LE BOIS DE CAZEFE

💶 🕨 2 Édito

⊆ ▶ 3 Témoignages

✓ ► 4-5 Histoire

▶ 6-7 Patrimoine

2 8-10 Retour en images

Divers

► 12 Agenda



LES SÉPULTURES, ENTRE INTIMITÉ ET RECONNAISSANCE

Dans les cimetières, les sépultures sont bien plus que de simples lieux de repos éternel. Espaces de recueillement, elles permettent aux familles de se souvenir en maintenant un lien physique avec les disparus. Mais chaque sépulture raconte et partage, aussi, une vie, une histoire... Chargés de sens, ces lieux sont en effet empreints d'une signification profonde où mémoire, respect et honneur se mêlent et s'entremêlent pour à la fois honorer les défunts et aider les vivants à faire leur deuil, en trouvant un sens à la disparition des êtres chers.

Témoignage d'un drame collectif du travail, la parcelle 34 du cimetière de Marcinelle n'a pas dérogé à la règle. Inaugurée « en grande pompe » en 1957, en présence du Roi Baudouin, des familles, des autorités politiques nationales et communales de l'époque, ainsi que de centaines de citoyens venus soutenir et partager cet immense deuil, celle-ci reste de nos jours un espace mémoriel et affectif incontournable.

Lors du poignant et émouvant discours qu'il prononça pour l'occasion, Emile Cornez, le Gouverneur de la Province du Hainaut, mit prémonitoirement l'accent non seulement sur l'universalité de cette tragédie mais aussi sur l'importance d'un point de repère pour les familles de mineurs et toute une communauté. « Le monument que voici est, au premier chef, dédié aux victimes du Bois du Cazier. Mais par l'ampleur du sacrifice qu'il symbolise, il acquiert une signification plus large et plus haute encore car, au-delà des morts de Marcinelle, c'est l'ensemble des travailleurs de la mine qu'il doit évoquer dans nos esprits. Il nous rappelle que, journellement des dizaines de milliers d'hommes risquent leur vie pour arracher le charbon des entrailles de la terre. Il rappelle aussi qu'à toute heure des hommes sont, eux aussi, prêts à risquer leur vie pour porter secours à leurs camarades en danger. Il rappelle enfin que des mères, des épouses, des enfants ont souffert et souffrent encore. »

Soixante-sept ans plus tard, presque jour pour jour, c'est à une nouvelle inauguration que l'on assista le 8 octobre dernier en présence du Bouramestre Paul Magnette, des familles, des associations d'anciens mineurs et des autorités communales. Suite aux travaux nécessités par les exhumations des corps restés inconnus, cette parcelle, repensée et réaménagée dans le même respect qu'à l'origine, présente toute la dignité et la solennité qui convient à un lieu reconnu par l'Unesco depuis 2012. Il reste aux familles à se réapproprier l'espace par le dépôt, par exemple, de fleurs, renouant ainsi le lien entre le vivant et le défunt.

Considérant que les victimes d'accidents individuels ne sont pas moins importantes que celles des grandes catastrophes meurtrières, nous pensons que c'est l'ensemble des mineurs morts au champ d'honneur de cette Bataille du charbon qui devraient, comme pour les anciens combattants et les prisonniers de guerre, faire l'objet d'une attention particulière.

Il est donc temps, comme pour cette pelouse d'honneur, que les autres sépultures, en rapport ou pas avec le Bois du Cazier, fassent aussi l'objet d'une protection avant l'expiration de leur concession. En vertu d'un décret du Parlement wallon du 6 mars 2009, celles-ci pourraient en effet dès maintenant être reconnues comme « sépultures d'importance historique locale. » Ce qui nous a amené à entreprendre, auprès des villes et communes voisines, une action de sensibilisation allant dans ce sens. C'est non sans une certaine fierté, et le sentiment du devoir accompli, que nous avons déjà reçu des réponses positives de la part des entités de Farciennes, Fleurus et Pont-à-Celles.

« Les morts ne peuvent qu'une chose pour les vivants, c'est de leur rappeler de vivre » a écrit l'écrivaine québécoise Marie Laberge. Les commémorations du 8 août sont ainsi essentielles pour le bien-être émotionnel des familles qui peuvent, dignement et légitimement, y assumer leur chagrin. Pour l'équipe du Bois du Cazier cela reste, et restera, dans le souci constant de la transmission d'une mémoire vive et sensible, une priorité.

Colette Ista Directrice ff





DES FAMILLES ENFIN APAISÉES



Dévoilement par Isabelle Van Bergen et Maria Pasquarelli d'une plaque dans le Mémorial avec les noms des rescapés. La pause du matin du 8 août 1956 est enfin complète.

Voici quelques-uns de leurs témoignages largement repris par les médias locaux et nationaux.

Soucieux d'enrichir plus encore le parcours de vie de ces treize hommes après la catastrophe, le Bois du Cazier est à la recherche de leurs descendants et de toute personne, notamment en Flandre, qui les aurait connus.

Contact:

J.vandervrecken@leboisducazier.be



« Je me suis rendue au cimetière de Marcinelle le week end dernier et j'avoue que c'est assez beau ce qui a été réalisé. Cet acier rouillé est surprenant mais c'était joli sous ce soleil d'automne. Merci à toute l'équipe. » Isabelle Van Bergen.

LES RESCAPÉS...

Ces 13 travailleurs, aujourd'hui décédés, n'ont jamais eu de place particulière dans les commémorations annuelles de la tragédie. Plusieurs familles étaient pourtant demandeuses. (Source Belga)

- « Cela m'a toujours interpellée qu'il n'y ait pas de trace des rescapés ici. Ce sont des victimes aussi. Mon père parlait souvent de la catastrophe. Il en parlait avec pudeur mais beaucoup d'émotion. Ça nous a fort touchés » explique Dominique Barbieux, la fille d'un rescapé. « Le mien n'en parlait pas malgré le fait qu'il ait continué à travailler dans le charbonnage. C'est comme s'il était honteux, qu'il se sentait coupable d'avoir survécu. Moi, aujourd'hui, je suis fière de lui », précise Maria Pasquarelli. (RTBF)
- « Après la tragédie, il est resté hanté par ce qu'il a traversé, et surtout par la mort du jeune Marceau Caillard. Depuis lors, il a toujours dormi avec une lampe allumée » soulignent Isabelle et Laurence Van Bergen, les petites-filles de Philippe Detobel. (La Nouvelle Gazette)
- « Nous gardons de lui l'image d'un homme cultivé, qui perpétuait la mémoire en donnant des cours et des conférences » notent les enfants de Robert Barbieux, Marie-France (69 ans), Philippe (65 ans), Dominique (61 ans) et Jean-Pierre (58 ans). (La Nouvelle Gazette)
- « En rappelant à la mémoire les rescapés de la tragédie, aujourd'hui décédés, nous effectuons en quelque sorte une "réparation" » soulignait la directrice du Cazier. « Bon nombre de travailleurs qui en ont réchappé ont été frappés par le syndrome dit "du rescapé", c'est-à-dire un sentiment de culpabilité d'avoir la vie sauve alors que des proches sont morts. » (La Nouvelle Gazette)
- « Mon grand-père se réveillait souvent en sursaut la nuit avec la même scène devant les yeux, celle d'un collègue n'ayant pu monter à temps dans la cage qui leur a finalement permis de s'extraire du puits » a notamment expliqué la petite-fille d'un des rescapés, Patricia Piette (RTI, Info)
- « Ça l'a suivi toute sa vie, explique Patricia Piette. Il n'a jamais pu oublier et il en a gardé des séquelles toute sa vie. Il a quitté la mine, et dissuadait tout le monde d'y travailler. Il faut dire qu'à l'époque, même pour une telle catastrophe, il n'y avait pas d'aide psychologique. J'ai toujours trouvé dommage qu'on ne parle pas de ces survivants. Ils ont vécu l'enfer et en ont gardé des séquelles. Ils se sentaient quelque part un peu coupables d'être encore là. Pourtant, ce n'est pas leur faute s'ils ont survécu. C'est juste de la chance. » (Télésambre)
- « À toute personne qui pouvait lui poser la question de redescendre dans la mine, ou bien des jeunes qui voulaient aller y travailler, il répondait nous dit Patricia Piette: "Non, il ne faut pas, il ne faut pas aller travailler à la mine". Pour lui ce n'était pas envisageable, c'était aller à la mort. Lui n'est jamais redescendu ». (RTL Info)



De nombreux descendants

des rescapés du 8 août 1956

avaient fait le déplacement,

le 6 août dernier, pour décou-

vrir l'exposition consacrée à leurs aïeux. Un soulagement pour ces familles qui réclamaient, depuis des années, une reconnaissance pour ces

« autres victimes » de la ca-

tastrophe.

MARCINELLE MARCINELLE

1957

« Il n'y a pas de cimetière assez grand pour engloutir le passé. »

Arvi Kivimaa



La parcelle 34 en août 1956, quand les inhumations se succédaient à un rythme effréné.

© Camille Detraux & Raymond Paguay / coll. Musée de la Photographie Charleroi

La parcelle portant le numéro 34 du cimetière de Marcinelle, au quartier des Haies, fut mise à disposition de la direction du Charbonnage du Bois du Cazier par l'administration communale dans les jours qui suivirent le déclenchement de la catastrophe le 8 août 1956. Pour des raisons de salubrité publique, elle permettait un enfouissement rapide dès leur remontée en surface des corps découverts au fond de la mine.

Le 12 octobre 1957, elle devient de facto « Pelouse d'honneur » à l'occasion de l'inauguration par le roi Baudouin du monument « Au Mineur martyr », œuvre du sculpteur Pierre de Soete offerte par la province de Hainaut. Cérémonie qui eut lieu en présence des autorités locales, provinciales et nationales, ainsi que de mineurs, de sauveteurs, de rescapés de la tragédie et de familles touchées par le drame.

Pour l'occasion, la parcelle a été réorganisée en deux parties distinctes, séparées matériellement par un arbre, un bouleau pleureur, et un wagonnet de mine. La partie haute accueille les dix-neuf mineurs qui n'ont pu être identifiés. L'emplacement de leurs sépultures est marqué d'une dalle en béton portant la mention « inconnu ». Tandis que la partie basse, comptant cinquante dalles nominatives, est consacrée aux mineurs ayant fait l'objet d'une identification formelle. Des plaques vierges de toute inscription matérialisent des emplacements vides, mais qui, au plus fort des enterrements, ont accueilli des bières.

Désormais figée dans une configuration et une reconnaissance officielles, la Pelouse d'honneur verra toutefois sa physionomie modifiée à quelques reprises. Inhumés comme inconnus, cinq corps feront en effet l'objet d'une identification tardive de la part des familles, sur base de la reconnaissance d'objets personnels prélevés sur les dépouilles. C'est ainsi qu'Eligio Di Donato, Pasquale Ferrante et Michele Granata seront rapatriés en Italie, tandis que Jozef Chmiela et Orlando lezzi resteront sur place, avec une nouvelle plaque à leur nom.

Deux nouvelles et dernières inhumations auront encore lieu en 1958 et 1988 : Umberto Leban, tué le 6 décembre 1958 dans un accident individuel au fond d'un des sièges d'extraction marcinellois des Charbonnages de Monceau-Fontaine, ainsi que Philippe Detobel décédé le 15 octobre 1988. Figurant parmi les treize rescapés de la catastrophe, ce dernier avait effectivement manifesté de son vivant le souhait de reposer aux côtés de ses anciens compagnons de travail.

Alain Forti Conservateur





PARCELLE 34 L E 34

« On ne sait jamais ce que le passé nous réserve. »

Françoise Sagan

Exhumé le 13 avril 2023, Ali Kaddour regagne son village natal en Kabylie le 25 mai pour, désormais, reposer dans

la terre qui l'a vu naître, auprès de ses parents.

Depuis, la quiétude des lieux n'avait plus été troublée qu'une fois l'an, à chaque 8 août proposé par le calendrier. Le temps d'une journée, le cimetière de Marcinelle et, en particulier, la parcelle 34, revivaient alors à l'heure du drame, au rythme des cérémonies qui s'y déroulaient. Mais c'était sans compter l'opiniâtreté et l'abnégation d'un fils, un orphelin de la tragédie, Michele Cicora, le benjamin d'une fratrie de six frères et une sœur, qui avait promis à sa mère de tout mettre en œuvre pour faire identifier son père, afin de le ramener en Italie dans son Molise natal.

Profitant de ces exhumations, le Collège communal de Charleroi se prononce en faveur d'un réaménagement complet de cette parcelle 34 du cimetière de Marcinelle, où des stèles en acier Corten signaleront désormais chaque sépulture.

C'est ainsi que le 4 octobre 2021, une agitation peu commune s'empare de la parcelle. Dans sa partie haute, une pelleteuse décape le terrain pour mettre au jour les cercueils des inconnus et, on l'espère, à jour leur statut qui semblait figé pour l'éternité.



Quatorze hommes vont peut-être ainsi enfin sortir de l'anonymat dans lequel les avait projeté les limites de la science en 1956 : il s'agit de François Allard, Pietro Basso, Ammar Belamri, Pompeo Bruno, Rocco Ceccomancini, Francesco Cicora, Edmondo Cirone, Dante Di Quilnio, Reinhold Heller, Nikolaos Katsikis, Francesco Martinelli, Oscar Pellegrims, Secondo Petronio et Eduardo Romasco ; soit neuf Italiens, deux Belges, un Algérien, un Allemand et un Grec.

Depuis le 1^{er} juillet 2012, la parcelle est, comme l'ensemble de l'ancien site charbonnier et du porche d'entrée du cimetière, inscrite sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. À l'instar de cette prestigieuse reconnaissance internationale, la Ville de Charleroi, souhaitant conférer un statut particulier à cet espace mémorial, lui attribue officiellement le statut de Pelouse d'honneur.

Exhumés, les corps passent entre les mains des anthropologues, des odontologues et des médecins légistes pour l'établissement de constatations post-mortem qui seront confrontées aux informations ante-mortem recueillies à l'époque. Un profil génétique est également établi par l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie pour chacune des victimes. Après les comparaisons effectuées avec les membres des familles ayant accepté de donner leur ADN, des calculs de probabilités permettant d'évaluer de potentielles concordances sont réalisés. Des liens familiaux sont ainsi confirmés, infirmés ou restent incertains.

Ont contribué, ou participé au réaménagement

Soixante-six ans après la catastrophe, le verdict tombe, l'ADN a parlé : trois identifications formelles (Ceccomancini, Di Quilnio et Pellegrims), quatre exclusions tout aussi formelles, cinq analyses non-concluantes et deux cas pour lesquels aucun descendant n'avait été retrouvé.

Paul Magnette (Bourgmestre) / Mahmut Dogru (Échevin en charge des cimetières) / Lahssen Mazouz (Directeur général) / Marie-Ève Van Laethem (Inspectrice générale) / Véronique Mouyaux (Directrice de la citoyenneté) Thierry Deckx (Directeur adjoint chargé de la division de l'état civil et des cimetières) / Coraly Aliboni (Gestionnaire du patrimoine culturel auprès de la cellule du patrimoine remarquable) / Christine André, Pierre Borraccetti et Daniel Peroni (agents techniques auprès du bureau d'études) / Joël Pilloy (Contremaître) / Serge Moureau et son équipe (Fossoyeurs au cimetière de Marcinelle) / Florian Lissens (Conducteur de chantiers à la firme Krinkels) / Les Ateliers de restauration Laurent Labat / le Service Nature en Ville / Herbert Meunier (Architecte-paysagiste - Membre de la CRMSF) / Les Pompes funèbres Fontaine.

Largement médiatisée, relayée par les réseaux sociaux, la démarche de Michele Cicora essaima jusqu'en Afrique du Nord où, alertés, un frère et un neveu d'Ali Kaddour se manifestent auprès de la communauté algérienne de Belgique. Leur souhait, rapatrier la dépouille mortelle de leur proche dont ils avaient enfin retrouvé la trace.

Nos remerciements s'adressent également aux familles pour leur soutien pendant la période des travaux.

LE « MINEUR MARTYR » UNE ŒUVRE, AU NOM D'UNE LÉGION DU SOUS-SOL SACRIFIÉE



Tout ne serait-il, finalement, qu'une histoire de terre?

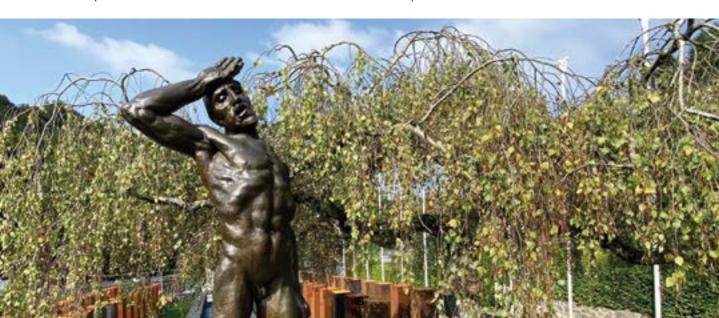
Terre aimée d'une Mère Patrie dont on emporte une poignée au moment du départ. Terre inconnue, celle d'une destination aux accents de Terre promise. Terre d'accueil, qui ouvre grand les bras et nourrit. Terre de labeur, encore, qui offre ses entrailles et parfois, implacable, ensevelit de pauvres corps meurtris.

Terre Verte et Terre d'Ombre naturelles, Terre de Sienne brûlée, aussi. Dénominations évocatrices de légendaires pigments, ici parcimonieusement mélangés à la cire, patiemment amalgamés, lustrés, badigeonnés conférant au métal noble une patine protectrice qui, à la lumière d'un soleil propice, se pare de chauds reflets changeants.

Ainsi, le *Mineur martyr*, bronze monumental de Pierre de Soete (Molenbeek-Saint-Jean, 1886-Bruxelles, 1948) a-t-il aujourd'hui retrouvé sa place, centrale, sur la parcelle 34 qu'il domine.

Tout récemment restaurée par les Ateliers Laurent Labat de Seraing, cette sculpture orne le site depuis 1957. Marquée par les vicissitudes du temps, elle présentait des corrosions et des altérations préjudiciables tant à sa lecture qu'à sa pérennisation. Il s'agissait donc, d'une part, de nettoyer les zones qui le nécessitaient et, d'autre part, de protéger sa surface par l'application d'un vernis. Désormais encadrée par l'élégante couronne au port étalé d'un arbre remarquable, un *Betula Pendula Youngii*, cette œuvre qui compte parmi les dernières conçues par l'artiste bruxellois décédé en 1948, fut offerte à la commune de Marcinelle par la Province de Hainaut en ces dramatiques circonstances de 1956. C'est en effet sur une décision unanime du Conseil provincial impulsée par le Comité exécutif marcinellois « du Monument au Mineur » présidé par le journaliste Marius Bufquin des Essarts, que fut choisi, au sein des collections provinciales, ce magistral *Mineur*.

Né d'une famille ouvrière, pauvre, rapidement orphelin, rien ne prédestinait de Soete à une carrière artistique. D'abord apprenti polisseur à la Compagnie des bronzes à Bruxelles, décapeur de métaux, plus tard, monteur, il gravit les échelons de sa caste et devient, à l'âge de 17 ans, ouvrier ciseleur et enfin, sculpteur. Cet autodidacte curieux de tout, à la « ténacité » hors pair, soucieux de « laisser une trace tangible et palpable de son existence », se targuant de « la réputation mondiale de ses moulages », du « caractère architectural de son œuvre » ¹, pourrait apparaître, au lecteur inattentif de la presse de l'époque - où il est fréquemment cité dans *La Petite Gazette* du Journal *Le Soir* – plus comme un élégant mondain, gouailleur sympathique et haut en verbe, que comme un artiste notable. Et pourtant... Grand amateur de sport, entre-autres mécaniques, et sportif lui-même - il participe à la Coupe Gordon-Bennett des sphériques de 1927 ² -, il est l'auteur de quelques-monuments remarquables qui occupent l'espace public, parmi lesquels le *Monument aux Héros de l'air de 14-18* du Boulevard Roosevelt (1926) à Bruxelles, le *Monument aux victimes du sport automobile* (ou *Monument René De Buck*) de Schaerbeek (1928), *Le Serment olympique* de Laeken (1932) pour ne citer qu'eux et, notamment, de nombreuses et très sensibles représentations d'athlètes dans l'effort.



Coulé aux Fonderies d'art des Frères Minne à Gand, son *Mineur* évoque sans conteste la robustesse des mineurs de fond, leur courage ainsi que l'abnégation qui les anime. Dans une apparente fragile nudité son corps, affuté, n'est pas sans rappeler les sportifs de haut niveau qu'aime représenter son concepteur - lampe à la main, attribut de sa corporation, coude levé, bras replié, dos de la main posé sur le front dans un mouvement de lassitude, il semble pleinement répondre en cela aux prescrits liés à ce type de représentation.

D'autres avant et après de Soete s'y sont de fait essayés. Ainsi le sculpteur français Jean-Baptiste Germain (1841-1910) qui, dans une acception néo-classique teintée de maniérisme, nimbe son *Mineur* ébloui par la lumière du jour, d'une lyrique envolée de drapés... ou encore, le Hollandais Franz Gast (1927-1986) qui réalise son *Mijnwerker* en 1976. Trônant sur la Place de l'Hôtel de Ville de Heerlen aux Pays-Bas - qui bâtit sa prospérité sur l'exploitation du charbon jusque dans les années 1970 - son attitude, bien que plus statique, au style moins habité, incarné, n'est pas sans rappeler celle de « notre » Mineur de Marcinelle.



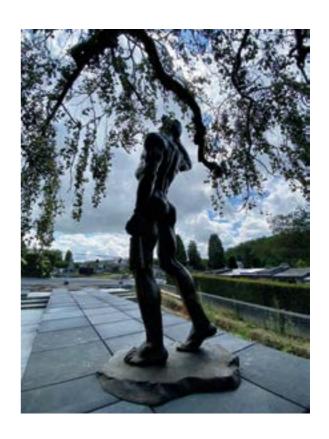


Et pourtant... Le *Mineur* de Pierre de Soete atteint, lui, dans son âpre dépouillement et sa rugueuse simplicité, dans une esthétique plus découpée de pans et de plans que façonnée en modelés, une incontestable force expressive. À l'instar du discours d'inauguration du Monument prononcé le 12 octobre 1957 par Emile Cornez, Gouverneur de la Province de Hainaut, c'est avec tous les honneurs qu'il rend hommage au *Mineur martyr*: « Le mineur est un soldat. Chaque jour de sa vie peut devenir en un instant un jour de bataille souvent meurtrière. Et pourtant il existe des hommes, des milliers d'hommes qui, délibérément, choisissent ce métier et qui l'aiment. Il est donc des hommes dont les hautes qualités morales et le courage exceptionnel se manifestent journellement dans la pratique d'un métier dur et dangereux mais aussi noble et exaltant. N'est-ce pas au fond de la mine que se retrouve ce magnifique esprit de solidarité, cet altruisme si rares à notre époque ? » ³

Le fond de la mine. Synonyme de mort, Terre sépulcrale alors mêlée des larmes et du sang de mineurs rassemblés, solidaires jusque dans leur dernière demeure. Mais aussi Terre nourricière, fraîche, qui, riche du souvenir des défunts qu'elle protège désormais, préserve l'enracinement d'un humble bouleau pleureur, symbole de sagesse et de régénérescence, planté là, au pied d'un Mineur en gloire, un jour de grande tristesse.

Coraly Aliboni

Gestionnaire du Patrimoine culturel auprès de la Cellule du Patrimoine remarquable de la Ville de Charleroi



¹ Pierre de Soete in « Pourquoi Pas ? », n°935, vendredi 1er juillet 1932.

² L. H., La Coupe Gordon-Bennett 1927 in « Le Soir », 18 août 1927, p.2.

³ M. Lz, *Un Monument au Mineur est inauguré à Marcinelle* in « Le Soir », 13 octobre 1957, p.1 et 3.



COMMÉMORATIONS DU 8 AOÛT



Au premier rang, les familles des victimes.



Christelle Dethy (Responsable du Service pédagogique) et Colette Ista (Directrice du Bois du Cazier).



De gauche à droite : Luigi Maria Vignali (Directeur Général des Italiens à l'étranger et des politiques migratoires). Véronique Thomas (Vice-Présidente du Bois du Cazier), Pallini Oneto di San Lorenzo (Chef de cabinet de la Sous-Secrétaire d'État du Gouvernement italien), Caroline Taquin (Députée-Bourgmestre de Courcelles) et Isabella Greco (Députée wallonne).



De gauche à droite : Maria Tripodi (Sous-Secrétaire d'État aux Affaires étrangères et à la Coopération internationale du Gouvernement italien), Esther Lynch (Secrétaire Générale de la Confédération européenne des syndicats (CES), Adrien Dolimont (Ministre-Président de la Wallonie) et Colette Ista (Directrice du Bois du Cazier).



Elio Paolini (Président des Ex-Minatori).



De gauche à droité : Laurent Michel (Commissaire d'Arrondissement), Pier Forlano (Consul Général d'Italie), Eric Goffart (Échevin à la Ville de Charleroi) et Federica Favi (Ambassadeur d'Italie en Belgique).



De Gauche à droite : Xavier Desgain (Échevin à la Ville de Charleroi), Daniel Procureur (Doyen du Pays de Charleroi), Mohamed Rharib (Exécutif des Musulmans de Belgique), Thibaut Bierny (Centre d'Action Laïque de Charleroi) et le Père Nikolaos (Culte orthodoxe grec),



Eckart Blaurock (Chef de mission adjoint à l'Ambassade d'Allemagne).



Giorgio De Luca (Maire de Manoppello) et Laurence Leclercq (Échevine à la Ville de Charleroi).

Les commémorations de ce 8 août 2024 n'ont pas dérogé à la règle. Dès 8h10, nombreuse déjà était l'assemblée réunie au pied de la cloche Maria Mater Orphanorum à l'énumération du nom des victimes.

Des anonymes, des mandataires publics, des représentants de gouvernements et d'ambassades, des figures syndicales, les représentants des différents cultes, des délégations étrangères venant d'Allemagne, de France, du Grand-Duché de Luxembourg et des Pays-Bas, ainsi que d'anciens mineurs entouraient de leur affection les familles de victimes ou de survivants.

Solennité, recueillement et hommages auront été les maîtres mots de cette matinée chargée d'émotion.



Les délégations des Alpini, des Veronesi nel Mondo et des communes du Brabant flamand.



Urbano Ciacci (ancien mineur) et Tony Ricciardi (Député de la Chambre des Représentants de l'État italien).



Urbano Ciacci, Colette Ista, Véronique Thomas et Jean-Louis Delaet (ancien Directeur du Bois du Cazier).

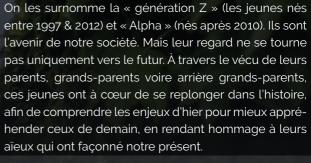


Des membres des différentes associations d'anciens mineurs.



Paul Magnette (Bourgmestre de Charleroi).



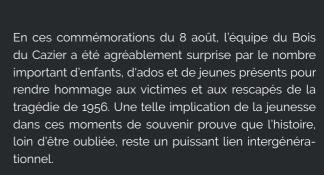




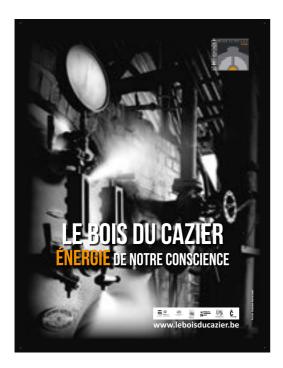








QUAND LE CAZIER S'AFFICHE EN VILLE



Après deux premières campagnes en 2022 et 2023 où, par les visuels et slogans utilisés, l'accent avait été respectivement mis sur la prégnance patrimoniale du Bois du Cazier et sur le rôle de la jeunesse dans la transmission de la mémoire, un nouvel affichage a été programmé cette année, du 7 au 20 octobre. Comme précédemment, c'est l'ensemble de l'entité de Charleroi qui a été couverte grâce à quelque 120 affiches – au format appréciable de 160 x 120 cm) – présentées dans le mobilier urbain prévu à cet effet.

La photographie choisie comme support à cette campagne est l'œuvre de Clemens Schuelgen. Elle représente la face avant d'une chaudière qui, lors de la prise de vue en 1994, était toujours en activité à la fabrique à boulets implantée sur le site du triage-lavoir de Tergnée, près de Farciennes. Ce choix constitue à la fois un clin d'œil à l'occasion du 40° anniversaire de la fermeture, le 30 septembre, du Charbonnage du Roton à Farciennes, dernière mine wallonne, ainsi qu'une remontée aux sources de la première révolution industrielle, basée sur le charbon et la vapeur. Binôme énergique qui, à l'époque, avait permis à la Belgique de faire partie du concert des plus grandes puissances économiques mondiales.

Par son manomètre et ces jets de vapeur, cette chaudière symbolise la puissance intrinsèque que le site du Bois du Cazier possède en ses gènes. Puissance qui, dans un premier temps, aide à la prise de conscience, avant d'insuffler à tout un chacun la force nécessaire à un travail de mémoire.

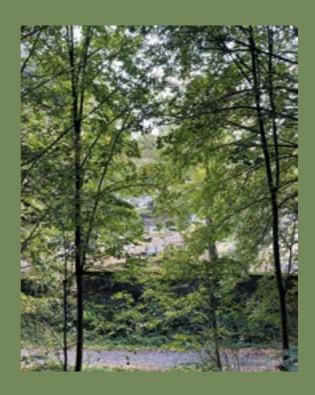
CHASSE TOTEMUS

Envie d'une activité originale ? Chargez sur votre gsm l'application «Totemus» et partez à la conquête des trois terrils ceinturant le Bois du Cazier. En chemin, découvrez leurs trésors cachés, plongez dans leur histoire fascinante et admirez depuis leur sommet des panoramas époustouflants. Une expérience ludique et enrichissante pour petits et grands, idéale pour se dépenser physiquement tout en profitant de la beauté naturelle de la région.

Balade de 2,8 km avec un dénivelé de 90m. Comptez +/- 90 min.

Cette chasse est gratuite et accessible librement. Elle a été réalisée en collaboration avec La Maison du Tourisme du Pays de Charleroi.

N'hésitez pas à consulter le lien Totemus pour connaître les spécificités de l'activité : https://totemus.com/leschasses/227-hainaut-bois-du-cazier-du-pays-noir-aupays-vert-aventure-sur-les-terrils/



SOUTENEZ LE BOIS DU CAZIER

Vous souhaitez soutenir le Bois du Cazier ? Effectuez un virement d'un montant de 40€ min avec la mention «don» sur le compte bancaire BE 53 068206680553 / GKCCBEBB. Le montant versé sera déductible de vos impôts. Une attestation fiscale vous parviendra en temps utiles.



CONCERT 10 novembre - 18h

TERRE SANS FRONTIÈRES par cinq musiciens passionnés

Après deux éditions consacrées à l'Italie du Nord au Sud, le groupe « Carossello Band » propose cette année un tour du monde par un hommage musical aux 12 nationalités des victimes de la tragédie au 8 août 1956.

Infos pratiques

Adultes: 12€ - Gratuit pour les -6ans

Réservation: www.leboisducazier.be/event/concert ou au 071 29 89 30

THÉÀTRE 01/12/24 18h

GALIBOT

ÉCRITURE - DAVID DELALOY INTERPRÉTATION - DANIEL NICODÈME DIRECTION ACTEUR - BENOÎT VAN DORSLAER

GALIBOT PRODUCTIONS ASBL en collaboration avec

Mineur rescapé d'un éboulement, Jean a perdu l'usage de ses jambes. Il nous raconte son histoire, jaillissant brute de son inconscient. Comme si ce qu'il avait enfoui au plus profond de lui-même devait être dit, entendu et su.

RÉSERVATIONS

WWW.LEBOISDLICAZIER RE/EVENT/GALIBOT - TÉL 071/88 08 56



MARCHE AUX FLAMBEAUX

Lundi 2 décembre

Marche à l'occasion de la célébration des fêtes patronales de Sainte-Barbe, Saint-Éloi et Saint-Nicolas, en présence de délégations d'anciens travailleurs de la mine, de la sidérurgie et du verre.

Rendez-vous à l'église des Haies à Marcinelle à 17h30. Verre de l'amitié dans les Forges à 18h30.

Info: www.leboisducazier.be





MARCHÉ DE NOËL 6, 7 ET 8 DÉCEMBRE

VE >16H > 22H • SA >12H > 22H • DI >10H > 20H

FERMETURE FIN D'ANNÉE

Le 24/12/2024 pm Le 25/12/2024 Le 31/12/2024 pm Le 01/01/2025













Rue du Cazier 80 - 6001 Marcinelle - Tél. : +32 (0)71/88 08 56 www.leboisducazier.be - info@leboisducazier.be Ouvert au public du mardi au vendredi de 9h à 17h Les samedi et dimanche de 10h à 18h Le Bois du Cazier, Les Nouvelles - Journal d'information de l'asbl « Le Bois du Cazier » imprimé sur papier écologique certifé FSC / Directrice de publication : C. Ista / Rédactrice en Chef : I. Saussez / Ont collaboré à ce numéro : C. Alibon C. Dethy / A. Forti / Crédits photographiques : C. D'Eletto / E. Divoy / A. Forti / I. Saussez Conception graphique : B. Chartier / Imprimeur : Lebrun Communication